

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Éliminatoires du Mondial dames U20: pourquoi le Gabon s'est retiré

Willy NDONG
Libreville/ Gabon

APRÈS le forfait au mois de septembre dernier de la Guinée-Bissau, les Panthères du Gabon dames des moins de 20 ans se sont automatiquement qualifiées pour le second tour des éliminatoires du Mondial de la catégorie. Selon les combinaisons établies par la Confédération africaine de football (Caf), notre sélection devrait affronter le vainqueur final de la double confrontation Guinée Conakry-Sierra Leone. Au finish ce sont les jeunes Guinéennes qui se sont qualifiées. Donc adversaires du Gabon. Mais, contre toute

attente, la Caf change de décision et désigne un autre adversaire au Gabon. Cet adversaire tout trouvé est le Cameroun. Incroyable mais vrai! Face à cette situation, le président de la Fédération gabonaise de football, Pierre-Alain MOUNGUENGUI, selon nos informations, attire l'attention de la Caf pour dénoncer ce dysfonctionnement. " La Caf a été saisie par le président fédéral à ce sujet. Le secrétariat général de la Caf avait promis de régler la question. Mais en réalité, il n'en sera rien! La Caf va se déjuger en confirmant le Cameroun comme adversaire du Gabon en lieu et place de la Guinée. La vérité est que le Cameroun allait affronter

le Nigeria. Et face à ce choc, la Caf a rebattu maladroitement les cartes afin que les deux adversaires ne s'affrontent pas et puissent se qualifier face à des adversaires moins coriaces. C'est déplorable comme situation ", indique une source digne de foi. Face à l'attitude de la Caf, qui a foulé aux pieds ses propres décisions, la Fédération gabonaise de football a décidé purement et simplement de se retirer de la compétition. Où va la Caf depuis "l'intronisation" du président Motsepe?



Photo: Prosper Sax Nzé Bekalé/L'Union

L'équipe gabonaise junior au stade de Sibang, lors du forfait de la Guinée-Bissau au 1er tour.

Anaëlle Valérie Omanda désignée pour le match Congo-Nigeria




Anaëlle Valérie Omanda (ballon en main) va diriger un des chocs de ces éliminatoires.

Prosper Sax NZE-BEKALE
Libreville/Gabon

LA Confédération africaine de football (Caf) a désigné notre compatriote Anaëlle Valérie Omanda pour diriger le match des éliminatoires du Mondial féminin U20 qui oppose ce dimanche le Congo au Nigeria au stade Alphonse Massamba-Debat de Brazzaville. Anaëlle Valérie Omanda a quitté Libreville hier très tôt. Elle sera accompagnée de sa compatriote Pressilia Praxedo Nho Ndong (assistante 1) et de la tchadienne Victorine Ngarassoum (assistante 2). L'autre Tchadienne, Aïcha Bit

Oumarou, quant à elle, officiera en tant que 4e arbitre. Le commissaire du match n'est autre que la Camerounaise Souadatou Djalllo-Kalkaba. Après deux tours palpitants, la course à la qualification est à mi-terme. Après ce troisième tour, huit équipes passeront pour le quatrième tour avant d'atteindre le 5e et dernier tour où les deux meilleures équipes se qualifieront pour la Coupe du monde féminine U 20 de la Fifa "Costa-Rica 2022 ". La manche aller de ce 3e tour a lieu ce week-end, tandis que le retour est prévu deux semaines plus tard entre les 16, 17 et 18 décembre prochains.



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant paiement par ordre alphabétique des Pensions du mois de novembre 2021 et des Rentes du 4^{ème} Trimestre 2021 sur toute l'étendue du territoire national)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe ses assurés (et ayants droit) **qu'elle procédera au paiement par ordre alphabétique des échéances des pensions de novembre 2021 et des rentes du 4^{ème} 2021 du 06 au 10 décembre 2021.**

A cet effet, les paiements par chèques se feront uniquement au Siège. Tandis que les paiements espèces seront effectués dans les différents centres de paiements habituels, selon le calendrier ci-après

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Lundi 06 décembre 2021	De A à D
Mardi 07 décembre 2021	De E à L
Mercredi 08 décembre 2021	M
Jeudi 09 décembre 2021	De N à O
Vendredi 10 décembre 2021	De P à Z

Par ailleurs, la CNSS précise que les bénéficiaires des prestations dont les montants sont inférieurs à trois cent mille (300 000) Francs CFA, et habituellement payés par chèques au Siège, **percevront exceptionnellement leurs prestations par espèces dans les différentes agences proches de leurs domiciles.**


Les virements bancaires, quant à eux, se feront aux dates habituelles.

Enfin, la CNSS tient à rappeler que des consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans le respect des mesures barrières liées à la lutte contre la COVID-19. Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville, le 30 novembre 2021

P. LE DIRECTEUR GENERAL
P.I. LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT



Flare Martine NGNINGONE OBAME

2070, Avenue Georges Damas Akaka, Botzoua • BP : 54 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25 • Centre d'appels : 162
Cellule plaintes clients : 161 • www.cnss.gi • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel

Photo: Prosper Sax Nzé Bekalé/L'Union